



MGR LIONEL GENDRON, P.S.S.

Mgr Lionel Gendron, p.s.s., est né le 12 juin 1944, à Saint-Quentin, au Nouveau-Brunswick. Après des études en théologie au Grand séminaire de Montréal, il est ordonné prêtre le 31 mai 1969. Vicaire à la paroisse Saint-Marc de Montréal (1969-1970), il se joint ensuite aux Prêtres de Saint-Sulpice à la Province canadienne. Docteur en théologie de l'Université pontificale grégorienne de Rome, il a été professeur en Colombie et au Grand séminaire de Montréal, où il a occupé la charge de recteur, de 1987 à 1990, et en 2004-2005. Il a exercé une fonction semblable au Grand séminaire d'Edmonton, de 1990 à 1994, et, en 2002. Il a été élu Supérieur de la province canadienne sulpicienne en 1994, poste qu'il occupe au moment de sa nomination.

Le samedi 25 mars 2006, en la cathédrale-basilique de Montréal, Mgr Lionel Gendron, p.s.s., a reçu l'ordination épiscopale de Monsieur le cardinal Jean-Claude Turcotte, archevêque de Montréal, assisté de Most Reverend Anthony Mancini et Mgr Jude Saint-Antoine, évêques auxiliaires à Montréal.

Mgr Gendron exercera ses fonctions épiscopales à titre d'évêque auxiliaire à Montréal.



*Armoiries épiscopales
de
Mgr Lionel Gendron, p.s.s.*

*Évêque auxiliaire
à Montréal*

Blasonnement

D'or au mont à un coupeau de sinople issant de la pointe chargé du monogramme des Sulpiciens d'or, adextré d'un coeur vidé portant une plaie et surmonté d'une croisette le tout de pourpre, senestré d'une fleur de violette (*viola cuculata*) de pourpre, en chef sur un demi-cercle de gueules une colombe fondante d'argent nimbée d'or rayonnante de sept rayons aussi de gueules brochants. Sur un listel sous l'écu, la devise : *Deus Caritas Est*. L'écu est posé sur la croix haute d'or et surmonté du chapeau épiscopal de sinople à douze houpes, six de chaque côté de l'écu.

Symbolisme

- † La montagne héraldique verte symbolise le Mont-Royal, et par conséquent Montréal, diocèse de Monseigneur Gendron;
- † Le monogramme constitué par la fusion des lettres A et M est le symbole identitaire de la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice venue à Ville-Marie dès 1657 et à laquelle appartient le nouvel évêque. Il est aussi expression de piété mariale;
- † Le coeur avec une plaie surmonté de la croix évoque le signe : JESUS + CARITAS du bienheureux Charles de Foucauld, dont l'influence sur la vocation de Monseigneur Gendron fut déterminante. Il évoque aussi le Bon Pasteur qui aime jusqu'à l'extrême de la croix et du coeur transpercé;
- † La fleur de la violette, emblème floral officiel du Nouveau-Brunswick, rappelle la province natale de Monseigneur Gendron, et elle évoque aussi la nécessaire humilité évangélique;
- † Le demi-cercle de la partie supérieure de l'écu suggère, comme l'enseigne Rom. 5, 5, l'amour du Père répandu dans nos coeurs par l'Esprit Saint, dont la colombe est le symbole héraldique, diffusant ses sept dons;
- † La croix de procession et le chapeau héraldique vert à douze houpes, six de chaque côté de l'écu, constituent les insignes héraldiques propres aux évêques;
- † La devise : DEUS CARITAS EST (Dieu est amour), est la révélation suprême (cf. 1 Jn 4, 8 et 16) et le titre de la première encyclique du Pape Benoît XVI. C'est aussi une marque d'affection filiale au Souverain Pontife qui a élevé Monseigneur Gendron à l'épiscopat.

Ces armoiries ont été conçues par M. Robert Pichette, membre de l'Académie internationale d'héraldique et ancien président de la Société héraldique du Canada.